



Larroque Emile
Charles
garçon légitime



Le 2^e feuille
Louis Bouquet Maire officier de l'Etat Civil de la Commune
de Montmiral, Saussigné, est comparu par lui Larroque Emile
agé de trente deux ans demeurant au foiral de la ville de Montmiral,
lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né audit lieu de
foiral le 1^{er} a huit heures du soir, de lui déclarant et de Marie Bree son
épouse sans profession agée de vingt six ans demeurant avec lui, et auquel
il a déclaré vouloir donner le prénom d'Emile Charles, présents et
témoins Louis Bader et Latier agé de trente six ans et François Domadieu
menuisier agé de quarante quatre ans, demeurant tous deux à Montmiral
et non parents du comparant, par lui amenés, qui ont ainsi que le père,
requis de signer le présent acte après lecture signé avec nous.

Domadieu (Bader) / Marie Bree main

Jean
fils naturel

Larroque
Le 1^{er} mil huit cent soixante deux et le dix neuf
avril à onze heures du matin, pardevant nous Louis Bouquet Maire
officier de l'Etat Civil de la Commune de Montmiral, Saussigné, est comparu
Jean Lacombe Cultivateur agé de trente deux ans, demeurant à Gayou
Commune de Montmiral, lequel nous a déclaré que Marie Rose
Kergouale sans profession célibataire agée de trente trois ans, sa
belle sœur, fille de feu François Kergouale et de Jeanne Marie
Poumiquier Cultivateurs, mariés, cette dernière demeurant audit lieu
de Gayou est accouchée d'un enfant du sexe masculin, ayant été
à six heures du matin, né audit lieu de Gayou de la dite Marie
Rose Kergouale et de père inconnu, et auquel le comparant a
déclaré vouloir donner le prénom de Jean, présents et témoins Elie
Séral épiciers agé de vingt quatre ans, et Lucien Petit épiciers agé de
vingt huit ans demeurant tous deux à Montmiral, non parents du comparant
ni de l'enfant, qui ont après lecture faite signé avec nous le présent acte
de requis, Le dit Lacombe requis de signer a déclaré ne savoir.

Lucien Petit / Marie Rose main

Pouge Marie
fille légitime

Le 1^{er} mil huit cent soixante deux et le vingt
six avril à cinq heures du soir, pardevant nous Louis Bouquet Maire
officier de l'Etat Civil de la Commune de Montmiral, Saussigné,
est comparu Pierre Pouge Cultivateur métayer agé de trente huit
ans demeurant à Saffage Commune de Montmiral, lequel nous a présenté
un enfant du sexe féminin, né audit lieu de Saffage, à six heures
du soir de lui déclarant et de Marie Oudourenq sa femme, sans
profession agée de trente cinq ans, demeurant avec lui et auquel
il a déclaré vouloir donner le prénom de Marie, présents et
témoins Gabriel Saumey boucher agé de vingt huit ans, et
Lucien Petit épiciers agé de vingt huit ans, demeurant tous